

DELIBERATION 004/2025

DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

CCAS DE
MARSEILLE EN BEAUVAISIS

Date de convocation :
25/03/2025

Date de l'affichage :
25/03/2025

En exercice : 15
Présents : 13
Absents : 2
Pouvoir: 1

OBJET :

**AFFECTATION
DES RESULTATS
2025
- CCAS -**

Le CCAS, après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 qui présente un excédent de fonctionnement de **11 533. 09 €** et un excédent d'investissement de **1 944.75 €** ce qui représente un résultat de clôture pour l'année **2024 EXCEDENTAIRE de 13 477. 84 €**.

décide :

- d'affecter à l'article 001 – excédent d'investissement reporté (Inv. Rec) 1 944. 00 €
- d'affecter à l'article 002 – excédent d'exploitation reportée (Fonct. Rec.) 11 533 00 €

au budget primitif 2025 du CCAS.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS,
Le 31/03/2025

Le secrétaire de séance,



Aurélie LEVÊQUE.



Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID : 060-216003830-20250331-BP_2025_CCAS-BF



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS DE MARSEILLE EN BEAUVAISIS

L'an deux mil Vingt-cinq, le trente et un du mois de Mars

Le CCAS dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie,
sous la présidence de Isabelle DUBUT

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Katia BOQUET, Danièle GODDYN, Cynthia COTELLE, Françoise LEMARCHAND, Martine LANGLOIS, Suzanne COUROUBLE, Nadège LECLERC, Aurélie LEVEQUE et messieurs Hervé MARTIN, René THIEBAUT, Francis DELABY et Joël BARRIER.

Absent(es) / Excusé(es) : Mesdames Servane CARON et Véronique ROHR.

Pouvoir(s) : Madame Servane CARON donne pouvoir à madame Danièle GODDYN.

Secrétaire de Séance : Madame Aurélie LEVÊQUE